



Cloture des adhésions au FSE

publié le 24/01/2013

Le Foyer Socio Educatif

Attention, pour l'année scolaire 2012-2013,

les adhésions au FSE ne seront plus possibles après le 31 janvier 2013.

Nous vous rappelons que les adhésions (10 € à verser au foyer socio éducatif) donne accès aux clubs du collège , aux réunions FSE ... Pour tout renseignement sur une adhésion veuillez vous adresser au bureau vie scolaire .

Séverine Menardeau (CPE et secrétaire) et Valentine Gentilleau (vice - secrétaire)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.